



## La mairie de Le Parc et Manche Fibre vous invitent à une Réunion Publique d'information fibre optique

Vous le savez certainement, **le réseau téléphonique traditionnel va disparaître**. L'arrêt de la commercialisation est d'ores et déjà engagé. L'opérateur historique national a annoncé « retirer » toute l'infrastructure du « réseau cuivre » : support de la téléphonie fixe et de l'ADSL. L'échéance se rapproche !

**Sur Le Parc, 583 foyers (soit près de 94%) sont éligibles à la fibre optique** et peuvent dès à présent bénéficier des avantages du Très Haut Débit.

La fibre optique vous permet de :

- ⇒ Conserver votre numéro de téléphone fixe
- ⇒ Bénéficier d'une meilleure qualité d'image, d'un plus large choix de chaînes de télévision et d'un accès instantané au replay
- ⇒ Profiter d'un excellent débit internet et de multiples usages numériques en simultané

**C'est le moment de passer à la Fibre !**

Nous vous invitons à une **réunion publique d'information sur la fibre optique**. Venez échanger sur son déploiement et poser toutes vos questions. Rendez-vous le :

**Mercredi 29 avril 2026**

**à 18 heures**

avec prise de parole des Élus, de Manche Fibre et de Manche Numérique  
Temps de questions / réponses

**Salle Communale de Plomb**

**4 route du Manoir - 50870 LE PARC**

**Pour souscrire un abonnement à la fibre optique, c'est très simple !**

Prenez contact avec un opérateur, il se charge de tout !

**Les trois étapes :**

1. Testez votre accès à la fibre sur [www.manche-fibre.fr/eligibilite](http://www.manche-fibre.fr/eligibilite)
2. Choisissez l'opérateur de votre choix dans la liste mentionnée sur [www.manche-fibre.fr](http://www.manche-fibre.fr)
3. Convenez d'un rendez-vous avec lui pour qu'il procède au raccordement fibre de votre foyer.

**Vous avez déjà la fibre optique ? ➡ Aidez vos aînés à passer à la fibre !**



Pour plus d'informations, rendez-vous sur :  
[www.manche-fibre.fr](http://www.manche-fibre.fr)